



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dossier
de presse

2021



**RENCONTRES MILITAIRES
BLESSURES ET SPORTS**

SOMMAIRE

EDITO DU GMP	P4
LES RENCONTRES MILITAIRES BLESSURES ET SPORTS	P5
PROGRAMME	P6
LA DÉFENSE ET SES BLESSES	P9
LE CRJS D'AUBIGNY-SUR-NÈRE	P10
LES ACTEURS DE L'ACCOMPAGNEMENT DES MILITAIRES	
LES CELLULES D'AIDE AUX BLESSÉS	
LA CABAT	P12
LA CABAM	P13
LA CABMF AIR	P14
LA CABMSSA	P15
LA CABGN - BAS	P16
LES AUTRES ACTEURS DE L'ACCOMPAGNEMENT	
LE CENTRE NATIONAL DES SPORTS DE LA DÉFENSE	P17
LE CERCLE SPORTIF DE L'INI	P18
LE SERVICE DE SANTE DES ARMÉES	P19
LES PARTENAIRES	P20

EDITO DU

GOUVERNEUR MILITAIRE DE PARIS



Les RMBS, rencontres militaires blessures et sports sont une belle illustration de la fraternité d'armes émanant des trois armées, de la gendarmerie et des services. Cet événement multisports inauguré en 2012 illustre les valeurs portées par notre institution : devenir soldat, c'est accepter les risques opérationnels inhérents à l'engagement mais c'est aussi choisir d'y faire face collectivement.

Dans cet esprit de solidarité, le centre régional jeunesse et sports d'Aubigny-sur-Nère accueille une nouvelle fois les RMBS. A cette occasion, une soixantaine de blessés seront intégralement pris en charge, entourés et accompagnés pendant trois semaines de stages sportifs. L'objectif est d'initier leur reconstruction en leur proposant des activités adaptées à leur handicap. Ces stages sont cruciaux pour nos blessés puisqu'ils constituent la première étape de leur parcours de reconstruction par le sport. En ce sens, les RMBS

leur permettent de découvrir de nouvelles activités physiques, de leur donner de nouveaux objectifs, voire de les challenger en leur offrant la possibilité d'intégrer des compétitions sportives de haut niveau.

L'organisation de ces activités met en lumière l'attention portée à la reconstruction de nos blessés. Nous souhaitons que chacun d'entre eux soit assuré que l'institution militaire sera toujours à ses côtés pour l'accompagner et le soutenir.

LES RENCONTRES MILITAIRES

BLESSURES ET SPORTS

La dixième édition des rencontres militaires blessures et sports (RMBS) se tiendra du 30 mai au 19 juin 2021 à Aubigny-sur-Nère (18), au centre régional de la jeunesse et des sports (CRJS).

Cette année, soixante participants provenant des trois armées, de la Gendarmerie nationale et des différents organismes du ministère des Armées sont inscrits pour suivre un stage multisports d'une semaine.

Initiée par la cellule d'aide aux blessés de l'armée de Terre (CABAT) en 2012, cette activité fait partie du « pack sportif » proposé aux blessés dans le cadre de leur parcours de soin. Elle constitue une étape importante dans la phase de leur réadaptation et favorise leur reconstruction individuelle.

Les RMBS constituent une étape essentielle dans le parcours de vie des militaires blessés ; tous les acteurs de l'accompagnement y sont rassemblés. Depuis 2012, les RMBS ont montré la pertinence des actions combinées entre les différents acteurs ministériels. Les accords signés le 4 mars 2014 soulignent le poids de cet événement dans le cadre des synergies entre les ministères des Armées, de l'Intérieur, des Sports et du secrétariat d'État chargé des personnes handicapées.

Les RMBS, en plus de rassembler les blessés autour des valeurs partagées du sport, représentent un moment privilégié de découverte de nombreuses activités adaptées aux personnes en situation de handicap, de réadaptation à la pratique sportive et de sensibilisation aux parcours de compétition. Les RMBS sont le premier stage d'entrée dans le parcours ministériel de reconstruction par le sport mis en œuvre par les cellules d'aide aux blessés, le centre national des sports de la Défense et le cercle sportif de l'institution nationale des Invalides. Les stagiaires des RMBS peuvent constituer, en outre, un vivier de compétiteurs potentiels en mesure de participer aux différents rendez-vous sportifs nationaux et internationaux.

C'est aussi un moment privilégié où les praticiens du domaine médical et paramédical ainsi que les acteurs de l'accompagnement (RH, administratifs, sociaux, sportifs) font un bilan complet pour chaque blessé. Les RMBS sont à la confluence de l'action partagée de tous les acteurs du parcours de réadaptation du blessé. Elles sont, pendant trois semaines, un observatoire unique des bonnes pratiques en matière d'accompagnement permettant une communication active et pragmatique sur des sujets singuliers liés à la blessure et au parcours du militaire blessé.

Un club d'une vingtaine de mécènes soutient financièrement cet événement, accroissant l'étendue du réseau institutionnel, associatif et entrepreneurial s'investissant dans cette action. Ce mécénat, très apprécié par les contributeurs, est devenu un événement annuel faisant l'objet d'une diffusion large à travers les communications internes et externes des entreprises et des associations.

PROGRAMME

SEMAINE 1

MATIN						
31.05	01.06	02.06		03.06		04.06
8h-11h30 Molkky Gymnase Aubigny	8h-10h30 Promenade VTT Tandem Forêt Aubigny	8h-11h00 Plongée Piscine Aubigny	9h30-12h Activités découverte (curling, tir laser, fitlight...)	7h30 Equitation adaptée Centre équitation Olivet	9h- 12h Tir à l'arc Centre équitation Olivet	8h-11h Biathlon, tir, course d'orientation Parc CRJS Préau
		Activités découverte (Curling, tir laser, fitlight...)				
APRÈS-MIDI						
14-16h30 Rugby, basket fauteuil Gymnase Aubigny	13h30 Départ Karting 45 St-Benoît-sur- Loire	13h30-17H Plongée Piscine Aubigny	14h30-17h Plongée Piscine Aubigny	14h-16h30 Tir à l'arc Centre équitation Olivet	14h-16h30 Equitation adaptée Centre équitation Olivet	14h30-16h30 Activités découverte (volley assis, escrime...) Gymnase Aubigny 15h-17h30 ULM (très grands blessés uniquement) Aérodrome Aubigny
17h30-18h Techniques d'optimisation du potentiel CRJS		17h30-18h Techniques d'optimisation du potentiel CRJS				17h30-18h Techniques d'optimisation du potentiel CRJS

PROGRAMME

SEMAINE 2

MATIN						
07.06	08.06	09.06	10.06		11.06	
8h-11h30 Malkky Gymnase Aubigny	8h-10h30 Promenade VTT Tandem Forêt Aubigny	8h-11h Plongée Piscine Aubigny	7h30 Equitation adaptée Centre équitation Olivet	9h-12h Tir à l'arc Centre équitation Olivet	8h-11h Biathlon, tir, course d'orientation Parc CRJS Préau	
		Activités découverte (curling, tir laser...)				
APRÈS-MIDI						
14-16h30 Rugby, basket fauteuil Gymnase Aubigny	13h30 Départ Karting 45 St-Benoît-sur- Loire	13h30-17H Plongée Piscine Aubigny	14h30-17h Plongée Piscine Aubigny	14h-16h30 Tir à l'arc Centre équitation Olivet	14h-16h30 Equitation adaptée Centre équitation Olivet	14h30-16h30 Activités découverte (volley assis, escrime...) Gymnase Aubigny 15h-17h30 ULM (très grands blessés uniquement) Aérodrome Aubigny
17h30-18h Techniques d'optimisation du potentiel CRJS		17h30-18h Techniques d'optimisation du potentiel CRJS				17h30-18h Techniques d'optimisation du potentiel CRJS

PROGRAMME

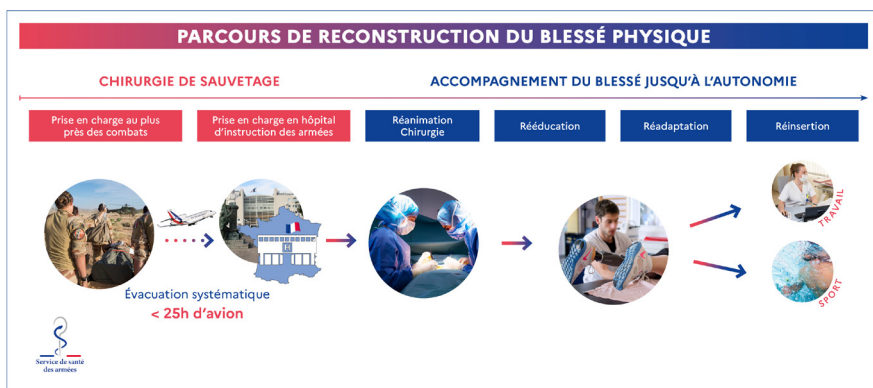
SEMAINE 3

MATIN				
14.06	15.06	16.06	17.06	18.06
8h-11h30 Molkky Gymnase Aubigny	8h-10h30 Promenade VTT Tandem Forêt Aubigny	8h-11h00 Plongée Piscine Aubigny	8h-10h Tir à l'arc Parc CRJS 11h Départ pour BA 702	8h-11h Biathlon, tir, course d'orientation Parc CRJS Préau
		Activités découverte (curling, tir laser, fitlight...) CRJS		
APRÈS-MIDI				
14-16h30 Rugby, basket fauteuil Gymnase Aubigny	13h30 Départ Karting 45 St-Benoît-sur- Loire	13h30-17H Plongée Piscine Aubigny	Equitation adaptée Centre équitation AVORD 17h15 Départ pour CRJS	14h30-16h30 Activités découverte (volley assis, kin-ball, curling, badminton...) CRJS
		Activités découverte (curling, tir laser, fitlight...) CRJS		
17h30-18h Techniques d'optimisation du potentiel CRJS		17h30-18h Techniques d'optimisation du potentiel CRJS		17h30-18h Techniques d'optimisation du potentiel CRJS

LA DÉFENSE ET SES BLESSÉS

Bien que tout soit fait pour limiter son facteur d'occurrence, la blessure est une conséquence du risque inhérent à l'engagement opérationnel que les soldats prennent et acceptent de prendre dans la conduite des opérations militaires.

Reconnaissant les sacrifices consentis et les souffrances éprouvées par ses militaires blessés, le ministère des Armées se mobilise afin de les assister et de les accompagner dans leur parcours de rééducation et de réadaptation jusqu'à leur réinsertion sociale et professionnelle.



Le ministère des Armées place le blessé au centre d'un dispositif de soutien et de suivi médical, psychologique et professionnel mis en œuvre par l'ensemble de ses acteurs. À terme, le but est que le blessé puisse, dans la mesure du possible, réintégrer son unité au même poste ou à un poste adapté à sa pathologie.

LE CENTRE RÉGIONAL JEUNESSE ET SPORTS

D'AUBIGNY-SUR-NÈRE

Situé à un kilomètre du centre-ville d'Aubigny-sur-Nère, le centre régional jeunesse et sports (CRJS) est un centre de séjour équipé de nombreuses installations sportives.

Terrain de rugby, de football, courts de tennis, piscines et gymnases sont disponibles et ouverts 7j/7.

Situé au cœur d'un vaste espace de verdure de 35 hectares et à proximité de deux étangs, le CRJS offre de nombreuses possibilités d'activités comme la randonnée, le kayak, la pêche, le VTT ou encore l'équitation.

Les principales activités du centre sont axées autour des sports traditionnels, des sports de nature ainsi que la découverte du patrimoine ligérien. Des activités plus insolites comme la course d'orientation et le tir à l'arc sont également proposées au sein du complexe sportif.

LES ACTEURS DE L'ACCOMPAGNEMENT

DES MILITAIRES

Tous les acteurs militaires, civils, institutionnels, associatifs et privés impliqués dans le soutien aux blessés participent aux RMBS, mises en œuvre par la CABAT sous couvert du chef d'état-major des armées.

Le centre national des sports de la Défense (CNSD) et le cercle sportif de l'institution nationale des Invalides (CSINI) sont responsables de l'organisation sportive de cette activité. Elles impliquent particulièrement le personnel des cellules d'aide aux blessés des trois armées, de la gendarmerie, du service de santé des armées (SSA) et de son personnel soignant.

Tous contribuent pleinement à l'organisation des RMBS.



LES CELLULES D'AIDE AUX BLESSÉS

LA CELLULE D'AIDE AUX BLESSÉS DE L'ARMÉE DE TERRE (CABAT)

La CABAT a été créée le 1^{er} septembre 1993 par le chef d'état-major de l'armée de Terre. Son rôle est d'assurer, tant dans l'urgence que dans la durée, la coordination des actions entreprises dans le domaine du soutien aux blessés en service.

La CABAT est composée d'un groupe de référents qui assurent le suivi des blessés et des familles de décédés et de trois cellules d'expertise : sociale, juridique et réinsertion professionnelle. Les référents accomplissent un soutien de proximité au profit du blessé dès son hospitalisation (visites et suivi personnalisé) et jusqu'à l'accompagnement dans le projet de réinsertion professionnelle. Ils facilitent la présence des proches en liaison avec l'unité d'appartenance et les échelons sociaux des hôpitaux.

La CABAT veille, en liaison avec l'unité d'appartenance et l'action sociale du ministère, à ce que le blessé soit suivi durant sa convalescence jusqu'à sa réinsertion dans l'institution militaire ou sa reconversion dans le secteur civil. Aux ordres du chef d'état-major de l'armée de Terre, elle est placée sous l'autorité du gouverneur militaire de Paris, le général de corps d'armée Christophe Abad.

La CABAT en chiffres

14 000 blessés en service recensés depuis 1993

7 000 blessés recensés depuis 2010

+1 200 blessés en service en congé long accompagnés au quotidien

75% des blessés physiques réintégrés ou réorientés dans leur unité d'origine

90% des blessés psychiques font l'objet d'un accompagnement

vers une réinsertion professionnelle dans le civil

LA CELLULE D'AIDE AUX BLESSÉS ET D'ASSISTANCE AUX FAMILLES DE LA MARINE (CABAM)

La CABAM est une structure à compétence nationale, placée sous la tutelle du bureau de la condition du personnel de la Marine de la direction du personnel militaire de la Marine (DPMM). Composée de 12 personnes, la CABAM dispose d'une antenne à Paris et d'une antenne à Toulon.

Chaque année, la CABAM apporte son soutien à près de 700 marins malades ou blessés, ainsi qu'aux proches de marins décédés. Elle coordonne le soutien administratif, social, juridique et humain, que l'affection soit liée ou non au service et soutient les familles de marins décédés. Elle fournit une aide individualisée pour accomplir les nombreuses démarches nécessaires, en collaboration avec l'action sociale de la défense, les associations, les assurances et les mutuelles. Elle apporte aux marins un soutien dans leur parcours de soins, leur reconstruction par le sport et leur réinsertion professionnelle.

Elle est ainsi présente à chaque étape auprès des blessés et veille à promouvoir leurs intérêts.

La CABAM en chiffres

680 dossiers de marins blessés/malades en et hors-service suivis chaque année

30 suivis annuels de familles endeuillées

5 personnes au pôle d'aide aux blessés et malades situé à Toulon

3 personnes au pôle d'assistance aux familles situé à Toulon

4 personnes à l'antenne parisienne
dont une conseillère technique de service social

La cellule d'aide aux blessés, malades et familles de l'armée de l'Air (CABMF Air) est une unité de la direction des ressources humaines de l'armée de l'Air (DRHAA), rattachée directement à son directeur. Créée le 30 mars 2007, la CABMF Air est située à l'Hôtel national des Invalides (HNI).

Structure unique d'accompagnement à compétence nationale, la CABMF Air est chargée de prendre en compte la dimension humaine en matière de soutien du personnel. Ses objectifs sont d'aider les aviateurs blessés, gravement malades et/ou leurs familles le cas échéant, d'accompagner les familles des aviateurs décédés et dans toutes leurs démarches administratives et de maintenir un lien de confiance entre l'armée de l'Air, les aviateurs et leur famille, par un accompagnement durable et personnalisé.

À ce titre, les référents de la CABMF Air ont de multiples missions : appui au commandement et au soutien local de proximité, pilotage et coordination des mesures de soutien, orientation administrative, écoute et prise en compte des problématiques individuelles et familiales, coordonnateur des partenaires associatifs, mutualistes et assurantiels pour les actions de soutien, aide à la reconstruction et à la réinsertion, accompagnement dans la durée des veuves et orphelins.

La CABMF Air en chiffres

90 blessés en service chaque année (dont 50% en OPEX)

500 aviateurs accompagnés

dont **400** en permanence en position
de CLM ou de CLDM et leur famille si nécessaire

30 dossiers de décès initiés chaque année

LA CELLULE D'AIDE AUX BLESSÉS ET MALADES DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES (CABMSSA)

Créée le 21 mars 2016, la CABMSSA est rattachée au bureau considération et dimension sociale de la direction centrale du service de santé des armées (DCSSA) et située à l'Hôtel national des Invalides.

La CABMSSA a pour mission d'accompagner les militaires de la chaîne santé des Armées, du SSA mais aussi des forces, blessés ou malades du fait ou à l'occasion du service, les familles des militaires de la chaîne santé décédés du fait du service, les commissaires avec un « ancrage santé ».

La CABMSSA coordonne l'intervention des différents acteurs du parcours médico-social du militaire, dans le respect de leurs domaines de compétences.

Elle joue un rôle majeur dans le maintien du lien entre le SSA et les militaires qui, du fait de leur blessure ou de leur maladie, se trouvent éloignés de la communauté SSA.

Pour mener à bien ses missions, elle est composée de trois militaires infirmiers et techniciens des hôpitaux des armées (MITHA).

LA CELLULE D'AIDE AUX BLESSÉS DE LA GENDARMERIE NATIONALE (CABGN) ET LE BUREAU DE L'ACTION SOCIALE (BAS)

En liaison avec la cellule d'aide aux blessés de la Gendarmerie nationale (CABGN), le bureau d'action sociale (BAS) assure l'interface avec l'ensemble des acteurs de l'action sociale. Ces deux entités sont impliquées dès qu'elles ont connaissance d'un événement grave en service ou non dont est victime un personnel, en liaison avec les échelons hiérarchiques déconcentrés.

L'accompagnement des militaires de la gendarmerie nationale blessés en service ou à l'occasion du service représente un enjeu de premier ordre, particulièrement dans un contexte d'augmentation du nombre de blessés. En 2020, ce sont ainsi 8059 personnels qui ont été touchés dans leur chair. La reconstruction des blessés par le sport constitue indéniablement l'un des leviers importants de la réparation et de la reconnaissance du sacrifice consenti.

Par le biais d'un officier chargé de projet « reconstruction des blessés par le sport », le BAS engage des gendarmes blessés dans les différentes manifestations et rencontres sportives organisées sous la direction du commissaire aux sports militaires et du centre national des sports de la Défense (CNSD). Ainsi, au niveau national, ils participent aux différents stages mis en place et dispensés par le département des blessés militaires et sport (DBMS), notamment le challenge national Ad Victoriam.

Vient s'ajouter au parcours de reconstruction du blessé en gendarmerie, la prise en compte de sa famille avec la mise en place depuis 4 ans du stage « Ad Refectio ».

L'ensemble de cette dynamique participe à la reconstruction du militaire blessé et, dans toute la mesure du possible, à son maintien en unité.

LES AUTRES ACTEURS DE L'ACCOMPAGNEMENT

LE CENTRE NATIONAL DES SPORTS DE LA DÉFENSE

En mai 2014, le commissaire aux sports militaires commandant le centre national des sports de la Défense (CNSD) a été mandaté par le ministre de la Défense pour l'élaboration et la mise en œuvre de la nouvelle politique des sports. Conformément au protocole interministériel du 4 mars 2014, la réinsertion par le sport des militaires blessés revêt une importance particulière.

À ce titre, le département blessés militaires et sport (DBMS) a été créé au sein de l'école interarmées des sports (EIS), bras armé du CNSD. Cette cellule a pour mission de favoriser la pratique sportive des militaires blessés en :

- Initiant des formations visant à délivrer des qualifications spécifiques à destination du personnel des armées en contact avec les militaires blessés
- Proposant d'élargir l'éventail des stages sportifs
- Améliorant la connaissance des réseaux d'accès à la pratique sportive
- Favorisant la pratique de la compétition militaire et civile, y compris à haut niveau
- Contribuant au développement des RMBS.

Depuis 2015, le CNSD délivre, en lien avec la Fédération française handisport (FFH), un certificat de spécialisation « encadrement et entraînement sportif des blessés de la défense au profit des spécialistes entraînement physique sportive et militaire (EPMS) des armées et de la gendarmerie, visant à encadrer la pratique sportive des blessés militaires dans les unités. Il propose également des stages d'équitation adaptés pour les blessés des armées atteints de syndromes post-traumatiques.

Deux blessés militaires ont suivi avec succès la formation d'aide moniteur en EPMS. Des stages de détection, de préparation et de perfectionnement ont lieu au CNSD pour la participation de blessés des armées aux jeux mondiaux militaires d'été (JMME) et aux Invictus Games.

Nombre de blessés des forces armées, des directions et services et de la gendarmerie, engagés dans un processus de reconstruction par le sport (50 % des activités annulées en 2020 en raison des conditions sanitaires) :

	2019	2020
RMBS	42	44
Challenge Ad Victoriam	46	32
Préparation Invictus Games	32	24
Préparation JMME	23	/
Equitation adaptée	45	10
Stages multisports et familles	/	29
Militaires formés à l'encadrement des blessés	1	8



LE CERCLE SPORTIF DE L'INSTITUTION NATIONALE DES INVALIDES

Le cercle sportif de l'institution nationale des Invalides (CSINI) est une association Loi 1901, agréée jeunesse et sports, et affiliée à la fédération des clubs de la Défense (FCD) ainsi qu'à la fédération française handisport (FFH).

Créée en 1966 au lendemain de la guerre d'Algérie afin de prendre en charge le fort contingent des militaires blessés lourdement atteints, le CSINI favorise aujourd'hui, par la pratique sportive, la réadaptation et la réinsertion par le sport des personnes handicapées motrices ou sensorielles, notamment ressortissantes du monde de la Défense.

Il œuvre au profit de personnes handicapées, civiles et militaires, au travers de trois missions majeures :

- Le CSINI est l'un des acteurs de la reconstruction par le sport des militaires blessés, en service et hors service, des trois armées et de la gendarmerie.
- Partenaire privilégié de l'institution nationale des Invalides (INI) et de l'hôpital d'instruction des armées (HIA) Percy, il est l'un des acteurs de la réadaptation par le sport mise en œuvre dans le parcours de soin du blessé. Intégré au programme d'éducation thérapeutique de l'INI, il participe aux projets "porteurs de vie" des patients les plus jeunes.
- Enfin, un des plus anciens et un des plus importants clubs handisports français, le CSINI accueille aujourd'hui près de 400 adhérents civils et militaires dans une dizaine de disciplines, de l'initiation au paralympisme.

LE SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES

Le service de santé des armées (SSA) est un service interarmées, placé sous l'autorité du chef d'état-major des armées. Sa mission est d'assurer le soutien médical des forces armées en tout temps et en tout lieu et d'apporter en cela une contribution essentielle à la garantie de l'autonomie stratégique des forces armées françaises. Il participe également au système national de santé et met ses capacités au service de la résilience de la nation en cas de crise sanitaire exceptionnelle.

L'efficacité de l'action du SSA est fondée sur la complémentarité de ses cinq composantes, interdépendantes et indissociables, formant un ensemble cohérent permettant de déployer en opération une chaîne santé complète et autonome : la médecine des forces, la médecine hospitalière, la recherche biomédicale de défense, la formation et les approvisionnements en produits de santé.

Le soutien médical des forces armées en opération est la mission principale du SSA. Il fonde son dimensionnement et son organisation. Cette mission implique d'apporter à tout militaire exposé à un risque lié à son engagement opérationnel un soutien santé lui garantissant la prévention la plus efficace ainsi que la meilleure qualité de prise en charge en cas de blessure ou de maladie, afin de préserver ses chances de survie et, le cas échéant, de moindres séquelles tant physiques que psychologiques.

Le concept développé par le SSA pour assurer le soutien médical des forces en opération implique de déployer, de mettre en œuvre et d'entretenir sur le théâtre, pendant toute la durée de l'opération, une chaîne complète nécessaire à la prise en charge des malades et des blessés. Cette chaîne s'étend du moment de la blessure jusqu'à l'établissement de traitement définitif en France métropolitaine. Elle repose sur deux principes fondamentaux :

- la médicalisation et la chirurgicalisation à l'avant, où les soignants, parfaitement entraînés sur les plans technique et militaire, sont déployés au plus près du combattant et disposent des moyens de traitement médical d'urgence ;
- la systématisation des évacuations sanitaires précoces, par voie aérienne, vers les hôpitaux d'instruction des armées.

Ce concept garantit à l'armée française les capacités d'entrer en premier.

Le service de santé des armées assure donc le soutien sanitaire des RMBS, tant au regard des activités proposées, qu'aux types de blessures des participants.

LES PARTENAIRES DES RMBS



mémoire et solidarité

